



Madame Stéphanie RIST Ministre de la santé

Ministère de la santé 14 avenue Duquesne 75350 PARIS

Caen, le 20 octobre 2025

Madame la Ministre,

Je souhaite alerter le gouvernement sur la situation extrêmement préoccupante des urgences, en m'appuyant sur la situation du CHU de Caen, qui cumule une crise de fonctionnement, de formation et de psychiatrie sans précédent.

Les urgences du CHU de Caen fonctionnent ainsi aujourd'hui avec 13 ETP de médecins au lieu de 24 nécessaires, dont 3 seulement en journée (contre 5 prévus) et 2,5 la nuit. Le CHU doit recourir à des effectifs médicaux intérimaires.

Les internes, souvent livrés à eux-mêmes, dénoncent une dégradation dangereuse des conditions d'exercice et d'encadrement. Cette situation a conduit à une suspension des stages d'internes de médecine générale et de médecine d'urgence à compter du 3 novembre 2025, une décision exceptionnelle, révélatrice d'une crise structurelle du service public hospitalier. Ce sont donc plus de 16 internes qui manqueront à l'appel, ce qui ne pourra gu'amplifier cette crise.

Ces difficultés sont renforcées par une tension majeure en psychiatrie, suite notamment à la fermeture partielle de l'établissement public de santé mentale : des patients sont maintenus plus de 3 jours sur brancard aux urgences générales faute de place aux urgences psychiatriques du CHU, renforçant l'absence de lits disponibles. Les urgences somatiques absorbent désormais une part croissante de la détresse psychique, sans moyens adaptés.

Les équipes sont donc épuisées, le turn over se renforce. Pour rétablir des effectifs pérennes et formés, rouvrir des lits psychiatriques et sécuriser la formation des internes, les enjeux d'attractivité sont immenses. Le gouvernement envisage-t-il de renforcer la manière d'associer au fonctionnement des services d'urgence des CHU les professionnels des autres établissements de la région ?

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Arthur DELAPORTEDéputé du Calvados